

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 9 (1938)

Heft: 4

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L'A.D.I.J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administra-
tion : M. R. STEINER
Delémont — Tél. 383/4

Présidence de l'A.D.I.J.:
M. F. REUSSER
Moutier — Tél. 94.007

Caissier de l'A.D.I.J.:
M. H. FARRON
Delémont — Tél. 161

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50. — **annonces :** S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

SOMMAIRE :

Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre. — 3 itinéraires modèles. — Communications officielles.

Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre (C.T.P.)

Encore une nouvelle association ! Est-elle vraiment indispensable ? La question que vous vous posez est légitime. Nous tâcherons d'y répondre et de vous éclairer avec l'espoir de gagner votre sympathie à un mouvement digne d'intérêt.

Etes-vous piéton ou automobiliste ? Peu importe. Vous avez assisté au développement énorme de la circulation motorisée qui en menaçant constamment le piéton sur la grande route l'évincé peu à peu. Il n'y a plus de place aujourd'hui pour l'excursionniste pédestre sur nos routes à grand trafic et pourtant, nous savons pour l'avoir expérimenté, combien une promenade à pied, tranquille, offre de délassement au corps et à l'esprit. Ce sport même n'a jamais été plus bienfaisant qu'à notre époque de vie fébrile et précipitée. Mais l'ancienne route poussiéreuse et la nouvelle chaussée moderne à trafic intense ne répondent plus aux besoins du modeste piéton et les chemins de campagne ne sont pas pourvus des aménagements et de la signalisation indispensables aux excursionnistes. Il s'agit d'adapter le réseau très développé et très étendu des chemins et sentiers qui sillonnent notre beau pays aux besoins du touriste. Voilà la tâche que s'est imposée le Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre. Dans ce domaine il n'est pas novateur. Le Club alpin suisse et la Fédération suisse de ski